



Installation du Comité National Trame Verte et Bleue - Paris 18 octobre

Intervention du représentant de la CGT (Sébastien Hesse)

La CGT est engagée dans la défense de la biodiversité. La « TVB », « Trame Verte et Bleue » est non seulement un outil de planification écologique, mais aussi un enjeu social majeur. Les milieux naturels, la faune, la flore sont tout simplement essentiels à notre vie quotidienne et à celle des générations futures.

Pour préserver et laisser se développer ce patrimoine commun, il faut un service public fort, dans les collectivités comme dans les services de l'Etat. Car la préservation de la biodiversité continue à se heurter à des intérêts politiques et économiques, encore peu sensibles à ce sujet d'intérêt général.

Ainsi la CGT dénonce les contradictions de la politique du gouvernement. **Les services publics de préservation de la biodiversité, n'échappent pas à la chape de plomb de la RGPP.**

Les services de l'Aménagement et du Droit du Sol (**ADS**) en **DDT et DREAL** qui devraient pourtant directement appliquer le volet « urbanisme » de la TVB et lutter contre l'étalement urbain, la destruction de terres agricoles, sont la première cible de la RGPP au ministère de l'écologie. Egalement touchés par la saignée RGPP, les offices nationaux de la forêt, de la chasse/faune sauvage et de l'eau, **ONF, ONCFS et ONEMA comme les Parcs Nationaux** qui manquent cruellement de moyens pour être présents sur le terrain, et assurer leurs missions quotidiennes de préservation de la biodiversité qui devrait être une priorité claire. Les services instructeurs, eux aussi en sous-effectifs face à ces nouvelles missions en pleine expansion, peinent aussi à exercer leur métier, la biodiversité ou les paysages sont encore trop souvent négligés dès qu'une pression politiques et/ou économique se fait sentir.

Un exemple frappant, parmi tant d'autres, est ce projet de décharge qui voit le jour dans le département des Vosges, contre l'avis des élus et de la population locale, contre l'avis des services alors qu'on se situe au beau milieu d'un vaste massif forestier humide, bastion européen pour le Sonneur à ventre jaune et bien d'autres espèces menacées....

L'inquiétude est également vive sur l'application future des SRCAE (Schémas Régionaux Climat Air Energie), quelle sera l'articulation avec les SRCE (Schéma Régionaux de Cohérence Ecologique) et comment seront pris en compte par exemple les impacts sur les Chiroptères et l'Avifaune de ce programme prévoyant entre autre le développement de l'éolien.

Concernant la Forêt, la contradiction entre la volonté du chef de l'Etat d'augmenter la production de 40% d'ici 2020 et la préservation de la biodiversité transparaît dans le slogan « produire plus en protégeant mieux ». Malgré quelques nuances concernant les forêts domaniales qui ont pu être apportées à ces velléités productivistes dans le cadre du nouveau contrat de plan état-ONF, on constate la multiplication anarchique des grands projets de centrale bois-énergie encouragé par le même MEEDDTL qui prône la TVB. Souvent portés par des multinationales, ce nouveau besoin industriel met en péril l'équilibre écologique de la forêt.

Bien entendu la CGT n'est pas contre le développement des énergies renouvelables, mais pour que celles-ci soient réellement écologiques, leur montée en puissance ne doit pas se faire au détriment des milieux naturels qui assurent par ailleurs un rôle évident contre le réchauffement climatique.

Pour la CGT, la défense du patrimoine commun de la biodiversité nécessite des politiques sans ambiguïté, volontaristes et portées par des services publics et des collectivités renforcés.